

**SERVICE D'APPUI RESSOURCES HUMAINES**  
**Pour les TPE / PME Parisiennes**  
**Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020**

**Congés du 13 août au 9 septembre inclus**

Pour toute question urgente (à compter du 1<sup>er</sup> septembre) : [alain.gachet@epec.paris](mailto:alain.gachet@epec.paris)

**Lettre d'Information n°3, Août 2020**

[Pour vous inscrire à la lettre d'information - en bas de la page d'accueil du site](#)

**Vous êtes dirigeant d'une TPE / PME parisienne ?**

En particulier, dans les secteurs :

- du **Commerce de détail indépendant**
- de la **Construction**
- de l'**Hôtellerie-Restauration**
- des **Services à la personne et de l'aide à domicile**

**Vous avez besoin d'un premier conseil** pour gérer les conséquences de l'évolution de votre activité dans le contexte de la reprise d'activité post confinement, pour recruter, former, gérer vos salariés au quotidien, mieux connaître vos obligations légales en matière de droit du travail...

Nous vous proposons :

- Un **conseil personnalisé** par téléphone, en rendez-vous individuel sur site ou dans votre entreprise
- Une **mise en relation avec des professionnels du territoire parisien** pour répondre à vos questions spécifiques
- Des **ateliers pratiques** en petit groupe pour travailler une thématique particulière avec un expert, des **petits-déjeuners** d'information qui vous permettront de partager vos interrogations et d'échanger entre pairs, des **vidéoconférences** pour vous professionnaliser à distance
- Des **ressources** en ligne : [Epec.paris - Service d'appui RH aux TPE / PME](#)



Financé et labellisé par l'Etat

**Gratuit pour les entreprises**

**Votre contact EPEC**

Nathalie Roux

[nathalie.roux@epec.paris](mailto:nathalie.roux@epec.paris)

07 56 00 94 37

## ACTUALITES

### SERVICE D'APPUI RESSOURCES HUMAINES

**Lectures d'été :** prendre du recul sur la crise sanitaire avec les synthèses de l'EPEC [Lien Ressources documentaires](#)

**AIDE A DOMICILE :** *vous intervenez en direction de personnes âgées, handicapées, malades. A l'approche de l'automne, mettre en place des mesures pour prévenir les risques de contamination (COVID19, grippe, gastro-entérite...) dans l'entreprise et au domicile des clients, est un enjeu décisif.*

#### VENEZ PARTICIPER A L'ATELIER

**Conseils pratiques pour prévenir du risque infectieux dans le secteur de l'aide à domicile,** en partenariat avec la **Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF)**

**MARDI 29 SEPTEMBRE - De 9H à 11H - EPEC, 209, rue La Fayette, 75010 - Métro : Louis Blanc**

**Pour vous inscrire :** [Formulaire d'inscription](#) ou [nathalie.roux@epec.paris](mailto:nathalie.roux@epec.paris)

**Pour en savoir plus :** [Programme de l'atelier](#) ou [nathalie.roux@epec.paris](mailto:nathalie.roux@epec.paris) - 07 56 00 93 37

## ACTUALITES

### REPRISE D'ACTIVITE POST CONFINEMENT

**Aide du Fonds de solidarité de l'Etat et des régions :** vous avez **jusqu'au 31 août** pour effectuer votre demande d'aide pour le **mois de juin**. [Lien Fonds de solidarité prolongé au titre des pertes du mois de juin](#)

**Dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction durable de l'activité :** vous connaissez une baisse durable d'activité mais souhaitez éviter les licenciements pour **pouvoir remobiliser toutes les compétences de l'entreprise au moment de la reprise d'activité**. Ce dispositif mis en place par le Gouvernement fin juillet, vous permet de diminuer l'horaire de travail de vos salariés mais de les rémunérer à hauteur de 70 % du salaire brut (84 % du salaire net) en recevant une aide financière de l'Etat et de l'UNEDIC. [Lien dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction durable de l'activité](#)

**Nouvelles mesures de soutien RH aux entreprises :** vous avez des **besoins de recrutement** et souhaitez **faciliter l'entrée sur le marché du travail de jeunes**. Le Gouvernement vous y encourage en vous faisant bénéficier d'aides financières pour le recrutement de jeunes de moins de 25 ans ou le recrutement d'alternants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. [Lien 1 jeune, 1 solution : les mesures pour les entreprises Vous êtes une PME et souhaitez engager votre entreprise dans la transition écologique](#). Vous recevrez une prime pour accueillir un jeune volontaire, étudiant qualifié ou diplômé dans les métiers de la transition écologique qui vous aidera à imaginer la transformation de votre modèle économique. [Lien Volontariat Territorial en Entreprise France](#)

**Hôtels, cafés, bars, brasseries, traiteurs organisateurs de réceptions et discothèques indépendants,** quelle que soit la taille : engagement de la Fédération Bancaire Française à proposer un **moratoire des crédits professionnels existants** pouvant aller jusqu'à douze mois (possibilité d'obtenir un nouveau report de 6 mois des échéances bancaires jusqu'à fin février 2021 au maximum) ; un prêt garanti par l'Etat spécifique pour les entreprises des secteurs liés au tourisme, le « **PGE saison** », disponible dans les réseaux bancaires **à partir du 5 août 2020** pour les entreprises saisonnières du secteur. [Lien Groupement National des Indépendants hôtellerie et restauration](#)

#### **Votre contact EPEC**

Nathalie Roux  
[nathalie.roux@epec.paris](mailto:nathalie.roux@epec.paris)  
07 56 00 94 37